

II) La thèse 30 du 15ème Congrès cite une phrase de Lénine qui a été très souvent reprise depuis. Ne démontre-t-elle pas que Lénine, s'il était vivant, serait farouche partisan de la démocratie véritable ?

Lisons plutôt :

« Développer la démocratie jusqu'au bout, rechercher les formes de ce développement, les mettre à l'épreuve de la pratique, c'est là une des tâches essentielles de la lutte pour la révolution sociale ; pris à part, aucun démocratisme ne donnera le socialisme, mais dans la vie, le démocratisme ne sera jamais « pris à part » ; il sera pris « dans l'ensemble » ; il exercera son influence sur l'économie également ; il en stimulera la transformation et, à son tour, il subira l'influence de ce développement économique, etc ... »

Mais cette citation, d'où vient-elle ? Bien entendu, nul document du Parti ne l'indique. En fait, elle se trouve dans *l'Etat et la Révolution* (11) où, hélas, elle ne s'applique manifestement pas à la Démocratie Véritable, mais... aux mesures qu'avait prises la Commune de Paris pour détruire l'appareil d'Etat bourgeois et le remplacer par un Etat prolétarien qui ne soit plus un Etat au sens propre ; ces mesures étaient notamment :

a) Election et révocation à tout moment par les électeurs des employés de l'administration.

b) Aucune rétribution ne doit dépasser le salaire d'un ouvrier.

Ainsi pouvait-on mettre fin au bureaucratisme, inévitable en régime capitaliste. C'est donc ce stade, où le prolétariat a déjà pris le pouvoir et exerce sa dictature pour assurer la démocratie la plus large aux anciens exploités, qu'illustre la phrase de Lénine ; si on l'applique à la lutte du prolétariat avant la prise du pouvoir, elle exprime le plus plat réformisme, à savoir : à force de mesures démocratiques on parviendra au socialisme.

III) « L'interprétation » du marxisme consiste à maintenir autant que possible les expressions traditionnelles, mais en en modifiant radicalement le contenu. Pour cela, il suffit, par exemple, d'adjoindre un adjectif qui tempère l'expression dans ce qu'elle a de « trop » révolutionnaire, ou d'ajouter une autre expression qui contredit exactement la première et la vide de tout son sens.

On voit ainsi, dans la résolution du 18ème Congrès :

« Le fondateur du socialisme scientifique, Karl Marx, appelle dictature du prolétariat ce pouvoir temporaire où la démocratie la plus large pour les travailleurs va de pair avec la défense intransigeante du socialisme contre les tentatives réactionnaires. Une fois achevée la défaite des anciennes classes exploiteuses, la démocratie socialiste s'épanouit en un Etat de tout le peuple, étape sur la voie qui conduit progressivement du « gouvernement des hommes à l'administration des choses ».

Nous allons voir ce que dit Lénine sur ce point. Non pas par « dogmatisme », pour le plaisir de citer et de mettre nos dirigeants en contradiction avec les textes classiques du marxisme (ce qui est facile !) mais il faut être net sur cette question : ou bien on pense que la notion marxiste de dictature du prolétariat est encore actuelle, et alors point n'est besoin de ruser avec les textes. Ou bien on pense

que sur tel point Lénine a vieilli, que ses conceptions ne s'appliquent plus aujourd'hui et alors il faut accepter franchement de les réviser, et justifier cette révision par une analyse sérieuse ; toute autre démarche relève de l'opportunisme.

Dans *La Révolution Proletarienne et le Renégat Kautsky* (Ed. Sociales p.12), Lénine écrit :

« La dictature est un pouvoir fondé directement sur la violence et qui n'est lié par aucune loi.

« La dictature révolutionnaire du prolétariat est un pouvoir conquis et maintenu par la violence que le prolétariat exerce sur la bourgeoisie, pouvoir qui n'est lié par aucune loi.

« Et c'est cette vérité toute simple, claire comme le jour pour tout ouvrier conscient ... C'est cette vérité évidente pour tout représentant des exploités en lutte pour leur affranchissement et indiscutable pour tout marxiste, que nous sommes obligés de « conquérir de haute lutte » sur le savantissime M. Kautsky.

Dictature du prolétariat signifie bien appartenance de l'Etat au prolétariat seul, plus précisément, caractérise la nature de l'Etat qu'utilise le prolétariat : tout Etat, pour un marxiste, est l'instrument d'une classe sur une ou plusieurs autres classes ; de même que l'Etat bourgeois (dans le cadre de la démocratie bourgeoise) est l'appareil destiné à opprimer en premier lieu le prolétariat, à le maintenir en esclavage, de même l'Etat de « dictature du prolétariat » désigne l'instrument qu'utilise le prolétariat pour opprimer les anciens exploités, la bourgeoisie. Qui dit oppression dit violence : non pas obligatoirement violence contre des individus - car le prolétariat doit savoir utiliser, en particulier à l'égard de la petite paysannerie, la persuasion, l'éducation - mais violence sociale, en ce sens elle doit servir à briser politiquement, puis à éliminer la bourgeoisie petite ou grande, *en tant que classe sociale*. Bien sûr, on verra des fractions importantes de la petite bourgeoisie accepter la dictature du prolétariat, mais c'est alors qu'elles ont abandonné « leur propre point de vue de classe pour se placer à celui du prolétariat ».

La dictature du prolétariat caractérise donc clairement la nature de l'Etat de transition qui permettra de construire le socialisme, elle implique la nécessité du saut qualitatif. C'est la reconnaissance de cette nécessité qui marque historiquement (sur le plan idéologique) la rupture entre les révolutionnaires et les réformistes.

La volonté de faire coexister pacifiquement « dictature du prolétariat » et voies de passage parlementaire (12) place notre direction dans une situation embarrassante aussi doit-elle temporiser. D'abord, elle n'en prend plus la responsabilité (« Marx appelle » ...), ce n'est donc pas de sa faute si l'expression existe. Ensuite on atténuera le choc en la qualifiant de « temporaire » (13). Là-dessus aussi, il faudrait être clair ; en sens strict, la dictature du prolétariat est bien sûr temporaire (puisque devant permettre l'abolition de toute forme d'Etat), mais cette vérité de 1967 était aussi une vérité de 1871 ou de 1917. Le « temporaire » de 1967 est donc là pour ajouter quelque chose, il est là pour préparer l'arrivée de ce nouveau monstre qu'est

(12) On a pas encore osé employer, dans des textes, cette expression. Mais il s'agit bien de cela puisque le passage au socialisme se fera pacifiquement et qu'on envisage d'y utiliser le Parlement « grâce à une solide majorité » qu'obtiendraient les partis ouvriers.

(13) A moins qu'il ne s'agisse que de dire qu'elle est « temporaire »... dans nos statuts.

(11) *Oeuvres Complètes. Editions de Moscou en langues étrangères. Tome 25 p.488-489*